

ALVEA - T-PSO
ROUTE DE SALVIAC
46300 GOURDONUne marque de
TotalEnergies
Proxi Sud Ouest

1/1

TotalEnergies Proxi Sud Ouest SAS : SAS au capital de 18 531 390 EUR |
RCS de AGEN B324 958 198 - APE 4671Z - N° TVA CEE : FR65324958198 | Siège
Social : 898 Route de la Teinture - 47200 - MONTPOUILLAN

LA POSTE

SD : 86200141165860T

723757 3993 1774
123 1/ 1 4LAVERGNE QUENTIN
LIEU DIT ROUQUETTE
46250 CAZALSN° CLIENT
87262467DATE
02/11/2022

POUR NOUS CONTACTER

Tél : 05.65.41.00.71 | entreprises.lim@psa.totalenergies.com

.M. LAVERGNE QUENTIN
LIEU DIT PECH CALVEL
46250 CAZALS

DÉSIGNATION	QUANTITÉ LIVRÉE	P.U TTC	P.U HT	P.U. NET HT	MONTANT HT
REGUL DE LA FACTURE FL06024820 LIV DU 16/09/2022					
156959 ELAN HYDRAULIC P F208L *	208,00 L			2,92/1L	607,36
L09004 ECOCONTRIBUTION LITRE	208,00 L			70,00/1000L	14,56
Produit 156959 :					
La Responsabilité Elargie du Producteur (REP) est applicable aux huiles minérales ou synthétiques, lubrifiantes ou industrielles depuis le 1er janvier 2022. (Loi n° 2020-105 du 10 février 2020) / Une Eco-contribution de 80€/T HT est donc appliquée aux produits assujettis modulant selon des critères de performance environnementale (Eco-Labelisés, Huiles de base régénérées).					
CONDITIONS DE PAIEMENT	BASE TAXABLE	%TVA	MONTANT TVA	MONTANT TOTAL	
VIR RECU BNP Comptant	621,92	20 %	124,38	€ HT	621,92 €
				€ TVA	124,38 €
				NET À PAYER ▶	746,30 €
ÉCHÉANCE	02/11/2022				



ATTENTION : Les parties reconnaissent que les conditions générales de vente figurant au verso sont applicables à la présente vente. Le vendeur se réserve le droit de fixer à l'acheteur un plafond d'encours et de subordonner la fourniture des produits à la présentation d'une garantie, compte tenu du délai de paiement éventuellement accordé. En cas de paiement par prélèvement SEPA, ce document vaut pré-notification. Toute somme non payée à sa date d'exigibilité entraînera cumulativement :

- L'exigibilité immédiate de toute somme même non échue sans formalité préalable,
- L'application de pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, sans qu'un rappel soit nécessaire, sur toute somme non payée à son échéance. Si ce taux devenait contraire à la réglementation, le taux applicable serait celui résultant de la réglementation en vigueur.

Dans le cas de relations entre professionnels au sens des textes législatifs applicables, le non-paiement de somme à sa date d'exigibilité entraînera en outre une indemnité forfaitaire de recouvrement d'un montant de 40 euros prévue par l'article D.441-5 du Code de Commerce créé par Décret n°2012- 1115 du 2 octobre 2012 - art. 1.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des produits vendus est subordonné au paiement intégral du prix, en principal et accessoires, quels que soient le mode et les conditions de règlement utilisés.

IMPORTANT : Fioul domestique et Gazole Non Routier : Produits à fiscalité spécifique et aux usages réglementés, interdits à tout autres usages non spécialement autorisés (Arrêté ministériel du 29 mai 2015). ATTENTION, produits pétroliers détaxés aux usages réglementés (Arrêté ministériel du 8 juin 1993 modifié), interdits comme carburant ou combustible.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Coupon détachable à joindre à votre règlement à l'adresse indiquée ci-dessous

ALVÉA - T-PSO
477 BOULEVARD ALFRED DANÉY
BP 47
33028 BORDEAUX CEDEXN° CLIENT
87262467DATE
02/11/2022

N° FL06025104

NET À PAYER
746,30